

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
1^{er} trimestre 2025

Avril 2025

Mémo 1^{er} trim. (évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -5%

Neuf

↘ -10%

Entretien-Rénovation

↘ -2%

EN SYNTHÈSE

L'ARTISANAT DU BÂTIMENT : UNE CRISE STRUCTURELLE QUI S'INSTALLE

Après une année 2024 marquée par un net recul de l'activité dans l'artisanat du bâtiment, l'année 2025 s'ouvre sans signe tangible de reprise. Au premier trimestre, l'activité recule de nouveau en glissement annuel, à hauteur de 5 %. Le segment de la construction neuve demeure en forte difficulté (-10 %), même si le rythme du repli ralentit par rapport aux deux trimestres précédents. De son côté, l'entretien-amélioration enregistre un fléchissement de 2 %, tandis que les travaux de performance énergétique restent orientés à la baisse, avec un repli stable de 1,5 %.

Malgré un assouplissement progressif des conditions de financement en 2024 (reflété par le reflux de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt) l'activité des entreprises artisanales du bâtiment peine à repartir. Au premier trimestre 2025, leur volume d'activité recule de 5 % en glissement annuel, confirmant l'ancrage d'une conjoncture dégradée. Le segment de la construction neuve reste le plus touché, avec une baisse d'activité de 10 % par rapport au premier trimestre 2024. Ce recul, bien qu'un peu moins marqué que lors des deux trimestres précédents (-11 % et -13 %), confirme la crise prolongée que traverse ce marché. Les indicateurs avancés (autorisations et mises en chantier) montrent néanmoins des signes de stabilisation, avec respectivement 331 000 logements autorisés et 293 000 logements mis en chantier sur 12 mois à fin février 2025. Si ces niveaux demeurent faibles, leur rythme de repli s'atténue nettement (-10,7 % et -0,3 % respectivement, contre -21,3 % et -24,6 % un an plus tôt). Cette évolution masque toutefois de fortes disparités selon les segments : les logements individuels purs continuent de reculer fortement (-24,7 %), tandis que les logements collectifs (+9,5 %) et en résidence (+13,8 %) connaissent une dynamique plus favorable.

Du côté de l'entretien-amélioration, le repli se poursuit avec une baisse d'activité de 2 % au premier trimestre 2025, après -1,5 % au dernier trimestre 2024. Les transactions dans l'ancien, moteur traditionnel des travaux, restent en retrait, sous la barre des 800 000 ventes sur 12 mois à fin janvier. Par ailleurs, les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements poursuivent leur baisse (-1,5 %), affectés par le blocage temporaire des aides en début d'année en raison de l'absence de budget voté pour 2025. Cette dynamique contraste avec le taux d'épargne des ménages qui a atteint 18,4 % du revenu disponible au quatrième trimestre 2024. L'activité recule pour l'ensemble des corps de métier, avec des intensités variables. Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage affichent un recul contenu (-3,5 %), alors que la maçonnerie reste particulièrement exposée (-6,5 %), enregistrant une baisse ininterrompue depuis deux ans. À l'échelle territoriale, le repli est également généralisé. La région Grand Est affiche le recul le plus prononcé (-7 %), tandis que l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine résistent un peu mieux (-3,5 %). Si le solde d'opinion sur les carnets de commandes reste négatif dans toutes les régions, il tend à s'améliorer, oscillant entre -12 et -15 points.

Du côté des indicateurs avancés, les carnets de commandes affichent une baisse modérée à 70 jours de travail, soit 4 jours de moins qu'un an plus tôt. Le solde d'opinion sur la trésorerie s'améliore légèrement, à -14 points, mais reste préoccupant. Plus d'une entreprise sur cinq signale des besoins de financement, liés principalement à la baisse de l'activité (59 %) et à l'allongement des délais de paiement de leurs clients (54 %). Ces tensions financières s'accompagnent d'un recul de l'emploi salarié, de 3,2 % sur un an au quatrième trimestre 2024 pour les entreprises artisanales du BTP. Dans ce contexte tendu, la dynamique des créations et défaillances du secteur de la construction demeure dégradée, illustrant une perte de dynamisme plus prononcée que dans les autres secteurs. En dépit de quelques signaux d'inflexion, aucun retournement net de tendance ne se dessine pour 2025. L'environnement demeure incertain, et les conséquences économiques restent lourdes pour les entreprises artisanales du bâtiment. Des politiques publiques lisibles et cohérentes sont indispensables pour restaurer la confiance, soutenir la demande et poser les bases d'une reprise durable.

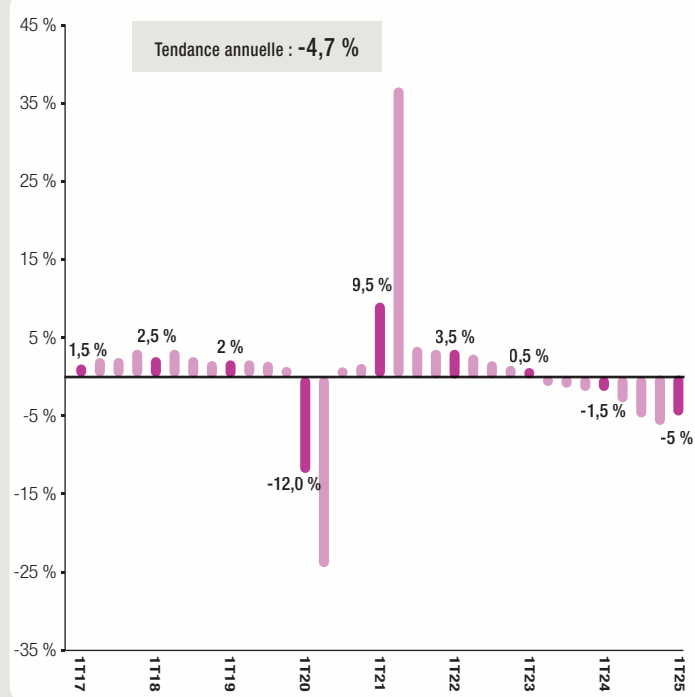
VOLUME D'ACTIVITÉ

Recul de l'activité toujours important au premier trimestre 2025

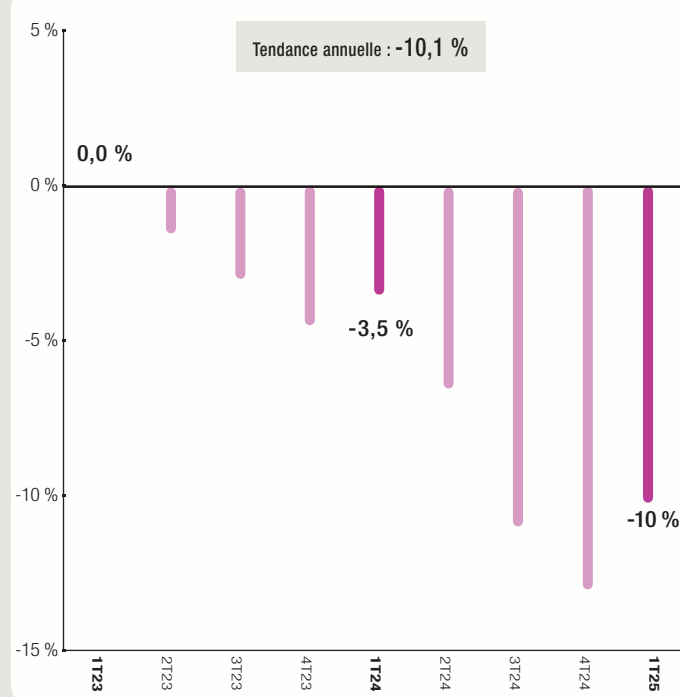
Au premier trimestre 2025, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment poursuit son recul (-5 % par rapport au premier trimestre 2024). La tendance baissière reste ainsi marquée, mais le rythme du recul en glissement annuel est légèrement moins important qu'au dernier trimestre 2024 (-6 %). Le recul d'activité passe de 13 % au trimestre précédent à 10 % ce trimestre

en construction neuve (+ 3 points), mais s'accroît en entretien-amélioration pour s'établir à 2 % (-0,5 point). Les travaux d'amélioration de la performance énergétique ne voient pas leur trajectoire se redresser, avec un recul de 1,5 % ce trimestre par rapport au premier trimestre 2024.

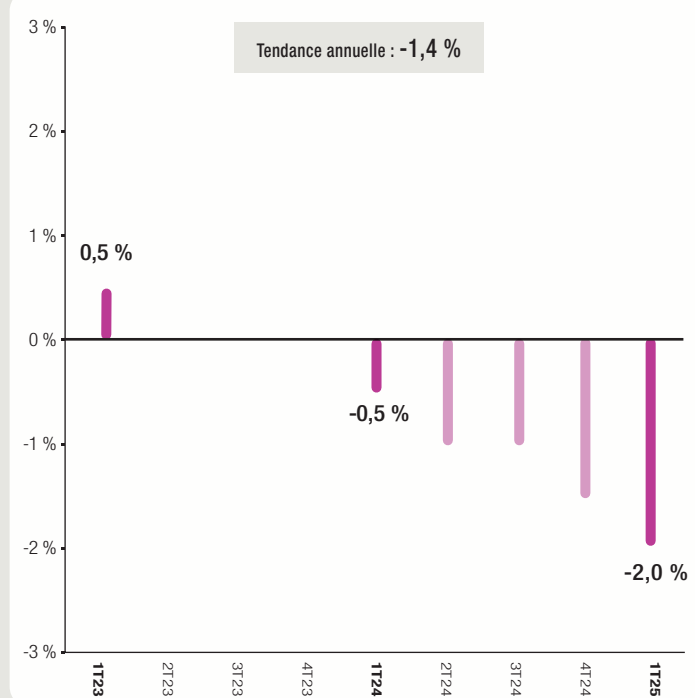
Activité artisanat



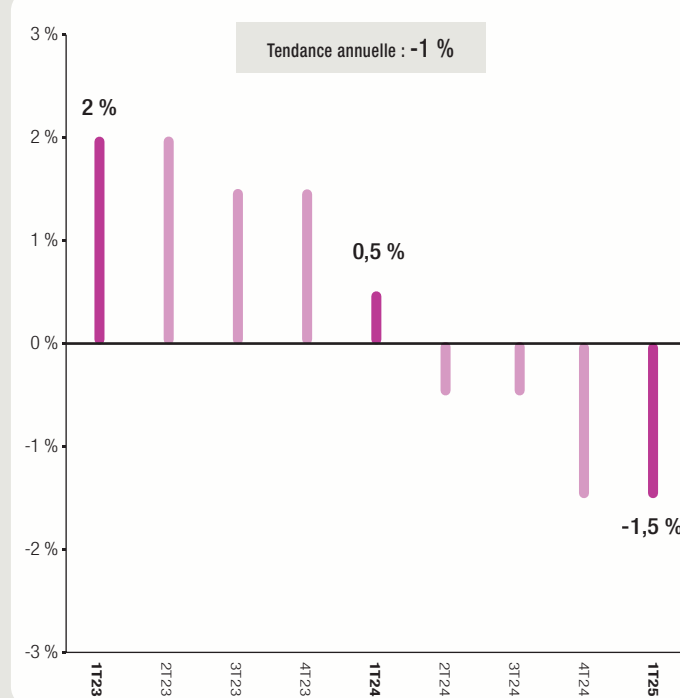
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



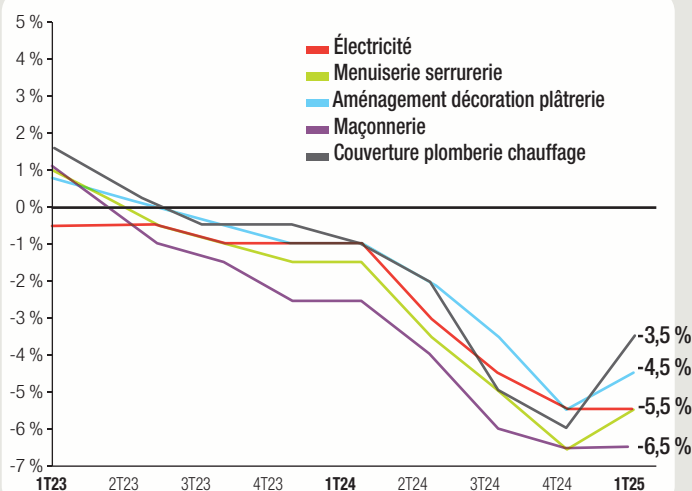
Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Un recul pour tous les corps de métier, mais des dynamiques distinctes

La trajectoire de l'activité est plus contrastée du point de vue des corps de métier au premier trimestre 2025. Le recul est toujours net pour toutes les professions, mais la trajectoire est moins dégradée pour 3 d'entre elles. Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage observent le repli du volume d'activité le moins important ce trimestre (-3,5 % en glissement annuel après -6 % au quatrième trimestre 2024). Les entreprises de maçonnerie conservent le rythme de repli le plus rapide pour le 8^e trimestre consécutif, toutefois sans accentuation du rythme ce trimestre avec -6,5 % en glissement annuel.

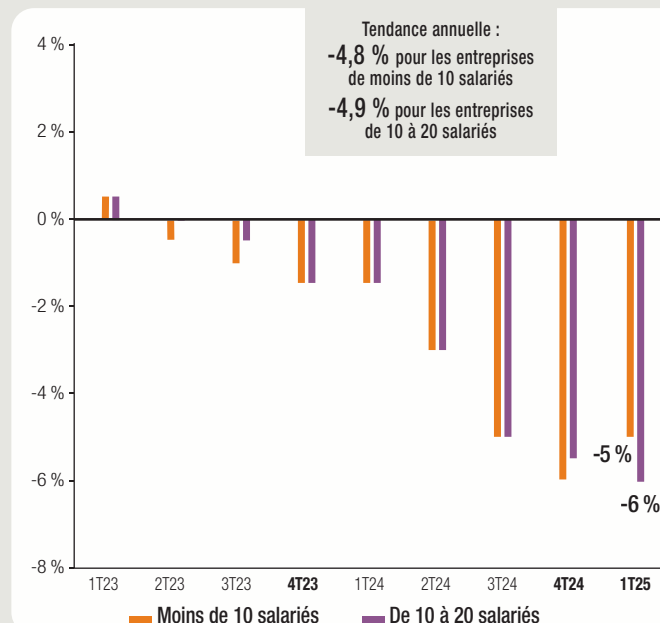


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Le recul de l'activité est légèrement moins marqué pour les entreprises de moins de 10 salariés

Au premier trimestre 2025, les entreprises artisanales de moins de 10 salariés enregistrent un recul de l'activité en glissement annuel moins marqué que les entreprises artisanales de 10 à 20 salariés (respectivement -5 % et -6 % par rapport au premier trimestre 2024).

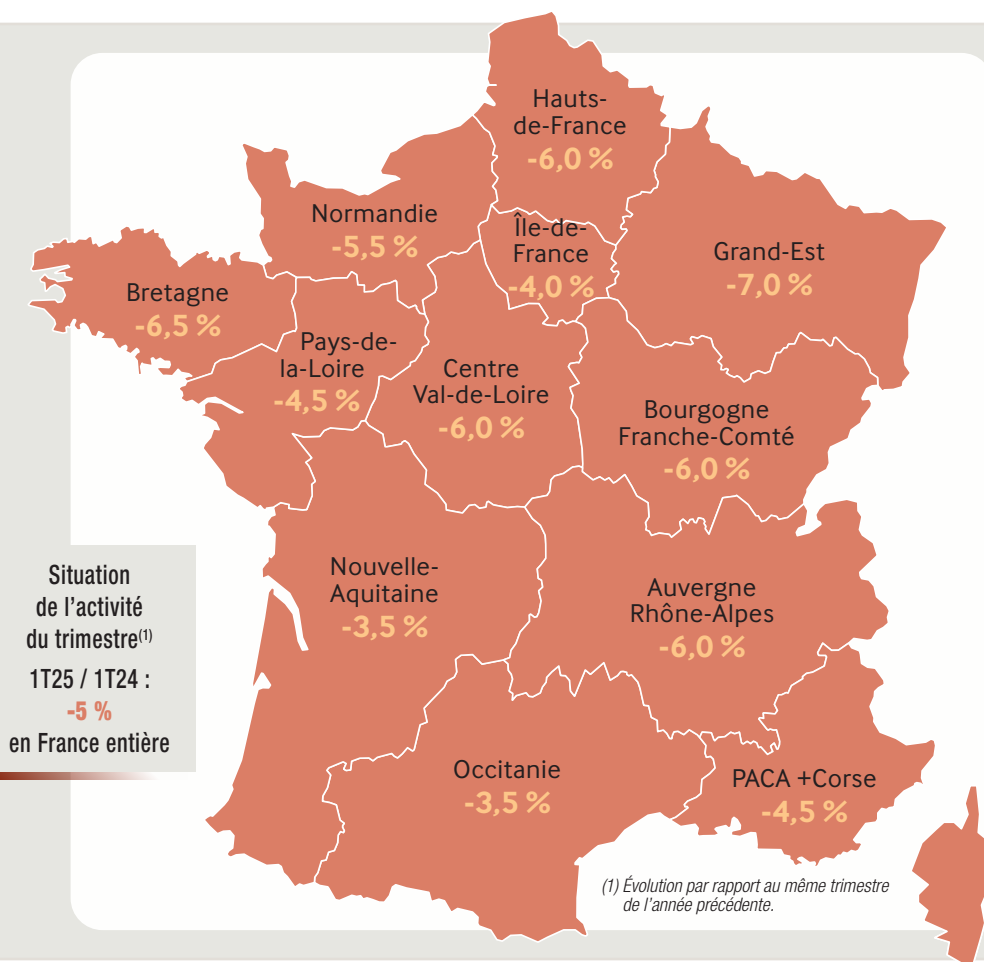


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

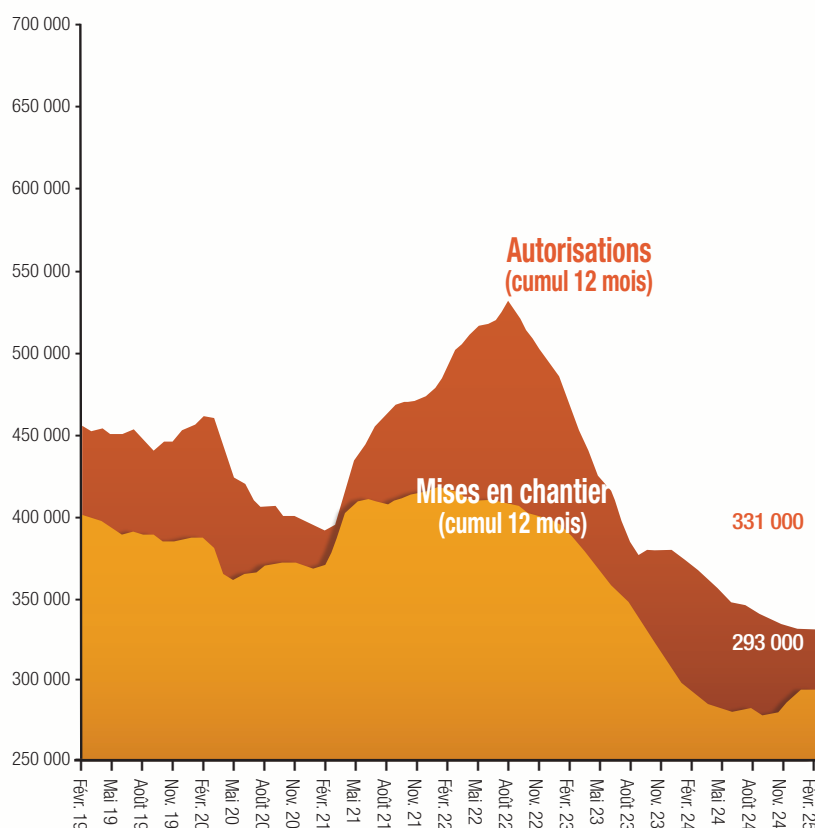
Activité réalisée au 1T2025

L'activité poursuit son recul en glissement annuel sur l'ensemble du territoire au 1^{er} trimestre 2025. Si le rythme de recul de l'activité ralentit dans 8 régions sur 12, il demeure significatif partout. Les contractions les plus marquées concernent les régions Grand-Est (-7 % en volume au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024), Bretagne (-6,5 %) ainsi que les régions Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes (-6%). Comparativement, les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie marquent un repli moindre du volume d'activité, avec -3,5 % en glissement annuel.



NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les autorisations et mises en chantier



Le marché de la construction neuve semble marquer une forme de stabilisation, mais les autorisations comme les mises en chantier demeurent à des niveaux nettement plus bas qu'avant la crise sanitaire, avec des signaux contrastés selon les segments.

Pour les autorisations cumulées sur 12 mois, la tendance reste orientée à la baisse avec un total de 331 000 logements autorisés entre mars 2024 et février 2025, soit une diminution de 10,7 % par rapport à la période mars 2023-février 2024, et de 28 % par rapport aux 12 mois précédant la crise sanitaire. Cette contraction touche les logements individuels (118 200 autorisations, soit -12 %), et plus particulièrement les logements individuels purs dont les autorisations sont en baisse de 16,7 %, tandis que les logements individuels groupés résistent mieux (-2,5 %). Les logements collectifs enregistrent également une baisse significative, avec 164 700 autorisations délivrées entre mars 2024 et février 2025, soit -13,3 % par rapport aux 12 mois précédents, alors que les logements en résidence se distinguent positivement, avec 48 200 logements autorisés, en hausse de +3,8 %.

Du côté des mises en chantier, on observe une forme de stabilisation en cumul sur 12 mois. Après une phase prolongée de repli, le cumul sur 12 mois à février 2025 des logements commencés aurait enregistré une baisse limitée de 0,3 % par rapport à février 2024. Au total, 293 000 logements auraient été mis en chantier entre mars 2024 et février 2025, un niveau toujours bas et inférieur 24 % aux 12 mois précédant la crise sanitaire. 106 800 autorisations concernent des logements individuels, en recul de 14,6 % sur un an. Cette baisse est surtout portée par les logements individuels purs, dont les mises en chantier chutent de 24,7 % par rapport au cumul entre mars 2023 et février 2024, tandis que les logements individuels groupés affichent une dynamique positive, en progression de 11,9 %. Le segment des logements collectifs est plus favorable (progression de +9,5 %), comme les logements en résidence (+13,8 %).

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2025)

Variation

(mars 2024 à février 2025 / mars 2023 à février 2024)

Individuel	118 200	-12,0 %
- Individuels purs	74 900	-16,7 %
- Individuels groupés	43 300	-2,5 %
Collectifs	164 700	-13,3 %
Logements en résidence	48 200	+3,8 %
Total	331 000	-10,7 %

Type de logements mis en chantier

Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin février 2025)

Variation

(mars 2024 à février 2025 / mars 2023 à février 2024)

Individuels	106 800	-14,6 %
- Individuels purs	68 100	-24,7 %
- Individuels groupés	38 800	+11,9 %
Collectifs	149 300	+9,5 %
Logements en résidence	36 800	+13,8 %
Total	293 000	-0,3 %

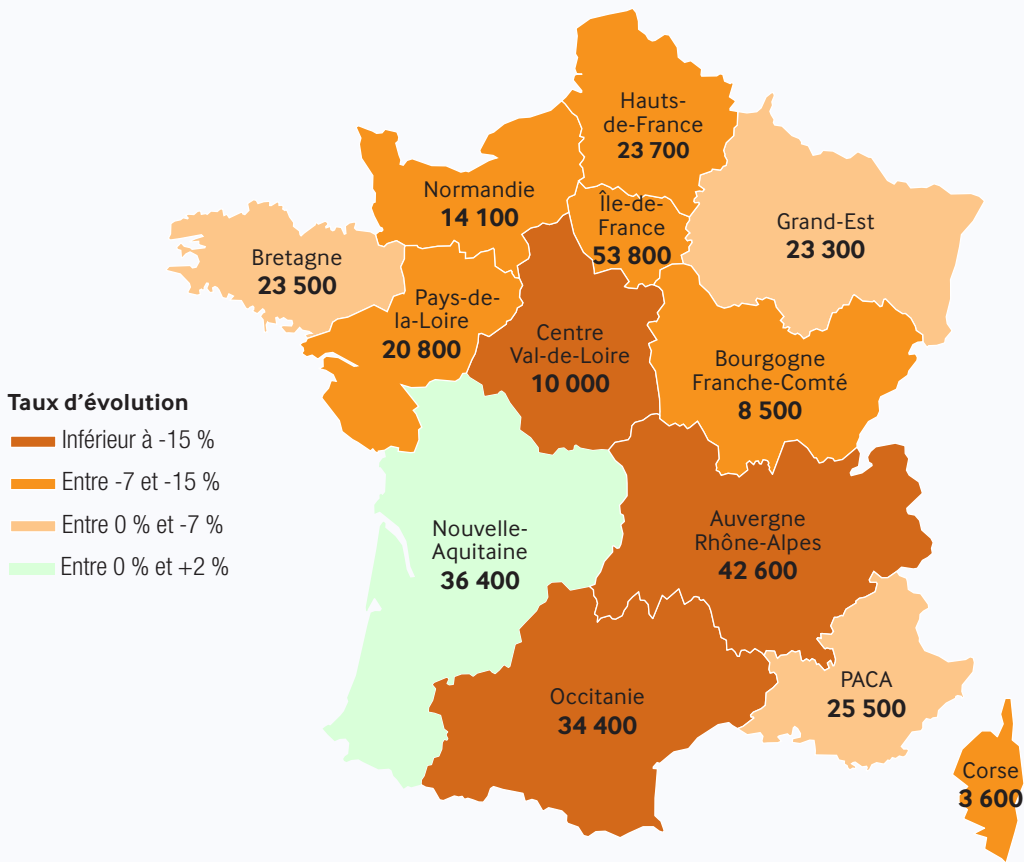
Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.

La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

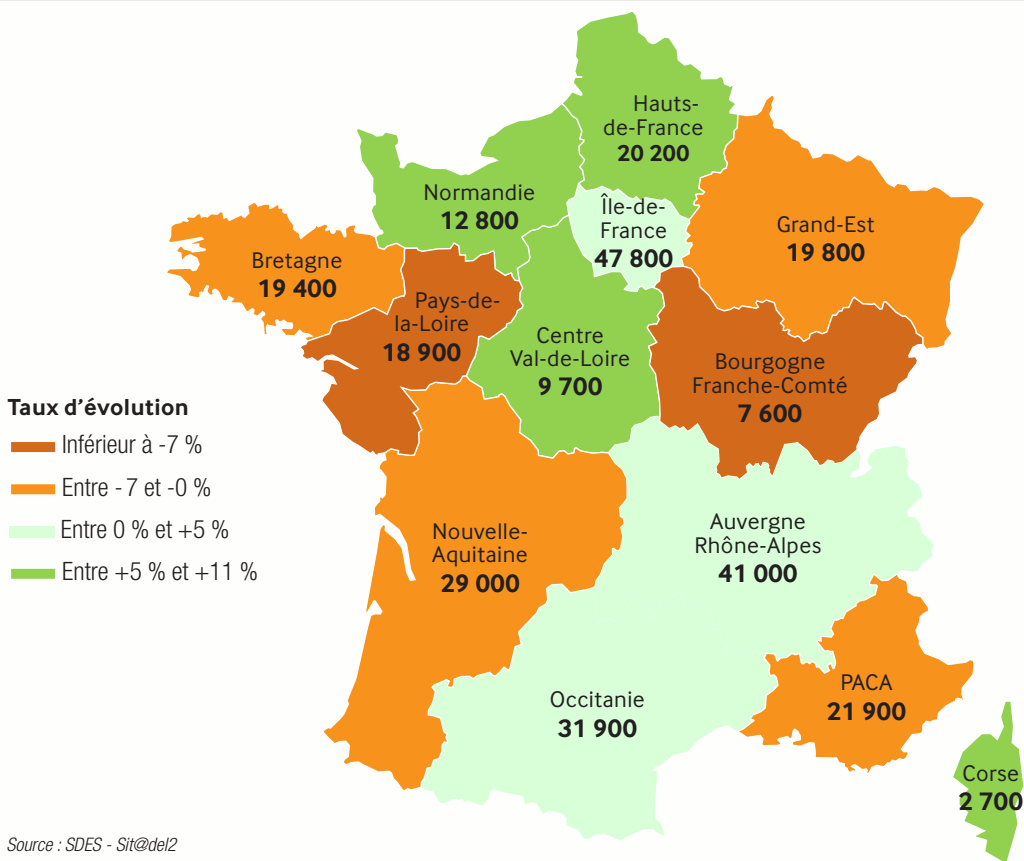
LOGEMENTS AUTORISÉS (DE DÉCEMBRE 2023 À NOVEMBRE 2024)



À l'exception de la région Nouvelle Aquitaine (+ 1,1 %), l'ensemble des régions affiche encore un recul des autorisations cumulées sur 12 mois en février 2025 par rapport à février 2024. Les régions observant le recul le plus marqué sont les régions Centre-Val de Loire (-17,3 %), Auvergne-Rhône-Alpes (-17,2 %) et Occitanie (-16 %), tandis que le recul demeure modéré en régions Bretagne (-2,9 %) et Grand Est (-2,5 %).

Grille de lecture : dans la région Occitanie, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2024 à février 2025, a enregistré un recul de plus de 15 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin février 2025, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 34 400.

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER (DE MARS 2024 À FÉVRIER 2025)



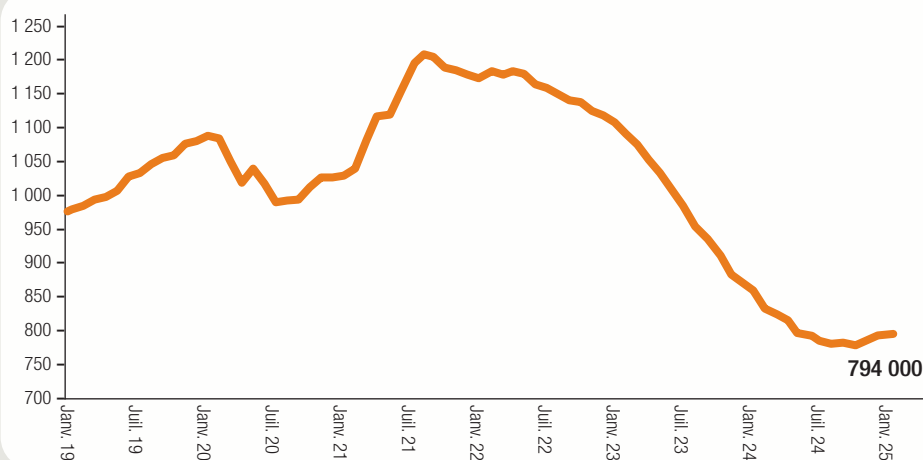
L'orientation des mises en chantier cumulées sur 12 mois est encore contrastée en février 2025. Les régions Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire observent encore une tendance nettement négative, avec des reculs respectifs de 10,1 % et 9,9 % par rapport à février 2024. Toutefois, dans 7 régions, les mises en chantier sont en progression, parfois marquée comme en région Hauts-de-France (+ 10,4 %) ou Normandie (+8,8 %).

Grille de lecture : dans la région PACA, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2024 à février 2025, a enregistré un recul compris entre 0 et -7 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin février 2025, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 21 900.

Source : SDES - Sit@del2

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

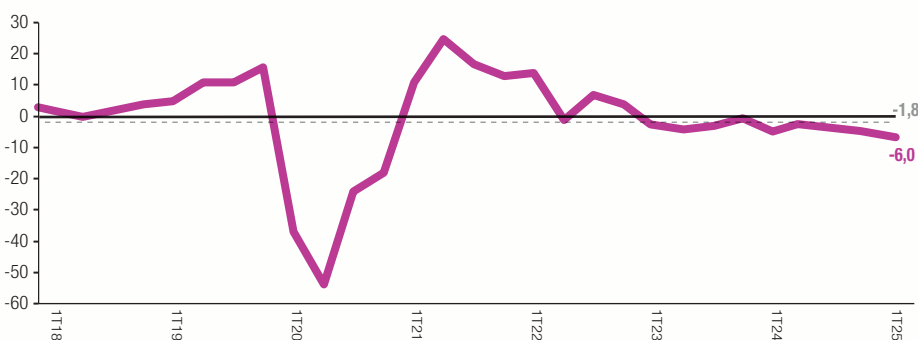
794 000 logements anciens vendus

En janvier 2025, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 794 000 unités, niveau inférieur de 7 % à celui de janvier 2024, mais en augmentation par rapport au point bas d'octobre (777 000 unités). Les ventes de logements anciens semblent ainsi marquer un redémarrage progressif.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinion légèrement négatif

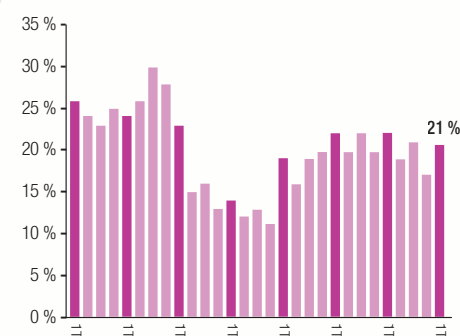
Seules 7 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 13 % constatent une baisse (soit un solde de -6 points contre -1,8 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

21 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

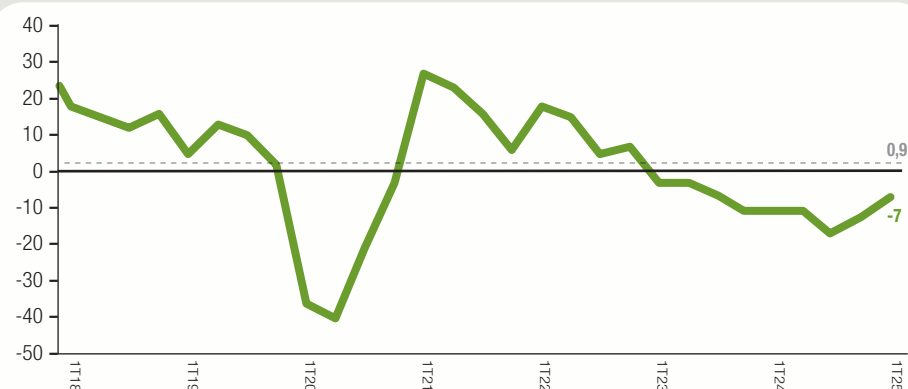
21 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales au 1^{er} trimestre 2025 (proportion inférieure d'un point par rapport au 1^{er} trimestre 2024).



SOUS-TRAITANCE

Le solde d'opinion remonte légèrement, mais reste négatif

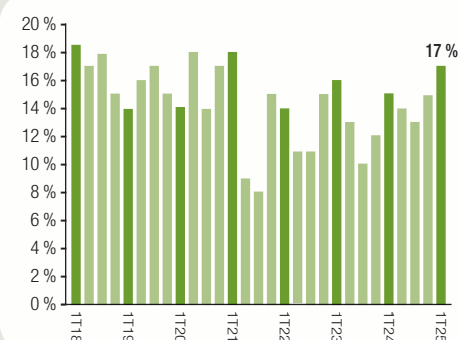
19 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 12 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -7 points, toujours négatif mais en augmentation progressive pour le deuxième trimestre consécutif.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

17 % des entreprises en sous-traitance

En légère augmentation sur un an, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 17 % au 1^{er} trimestre 2025.



COMMANDES

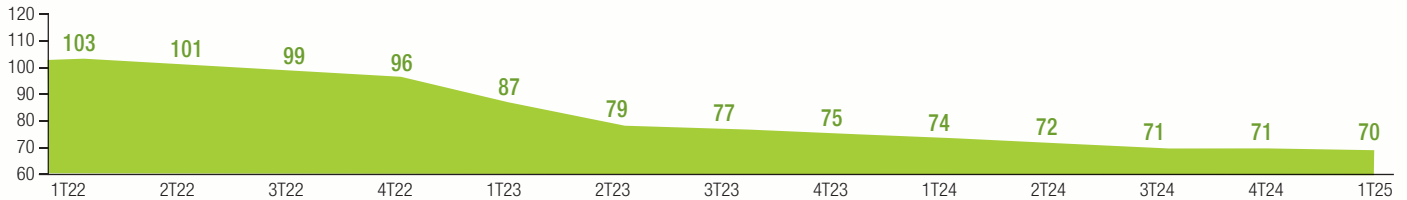
CARNETS DE COMMANDES

Des carnets de commandes en baisse lente

Le niveau des carnets de commandes représente 70 jours de travail à venir au 1^{er} trimestre 2025, soit 4 jours de moins qu'un an auparavant, reprenant ainsi leur lente baisse après un trimestre de stagnation. Les soldes d'opinion

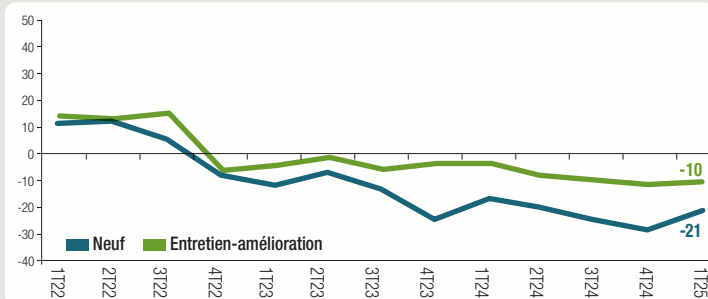
sur les carnets de commandes sont négatifs, mais en légère amélioration en construction neuve par rapport au trimestre précédent (-21 points), alors qu'il stagne presque en entretien-amélioration (-10 points).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



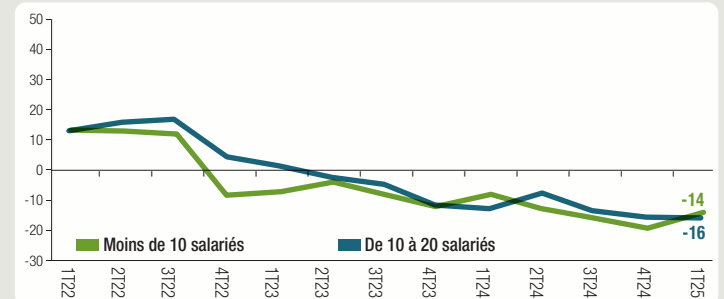
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

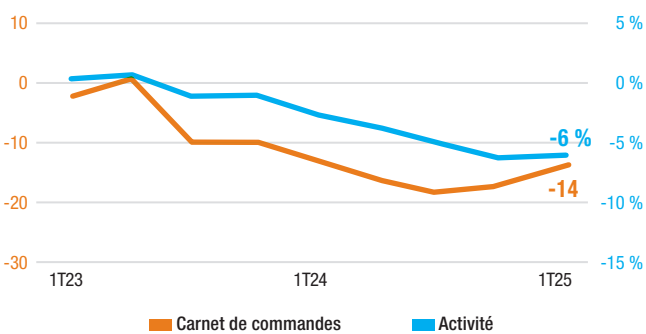
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



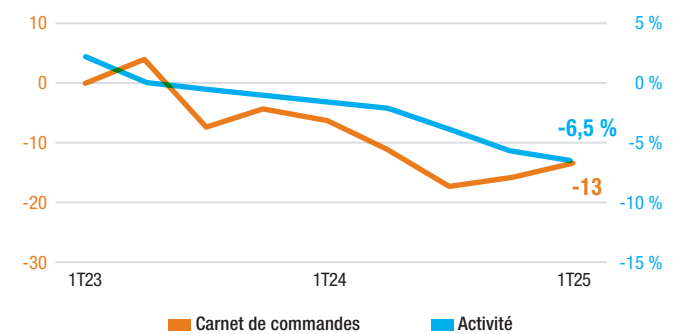
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

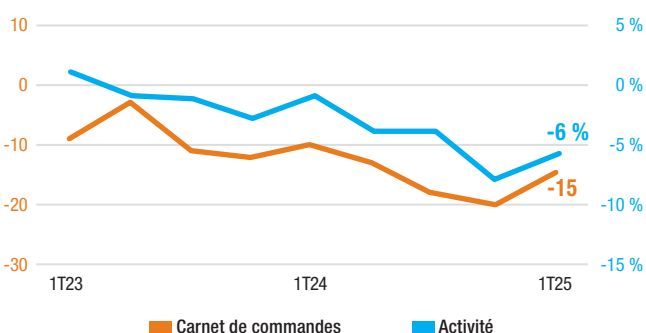
Auvergne Rhône-Alpes



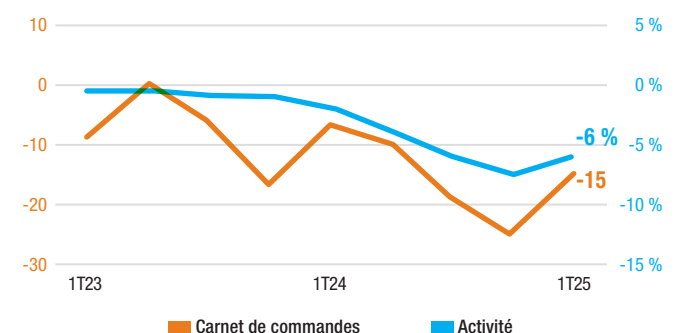
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté



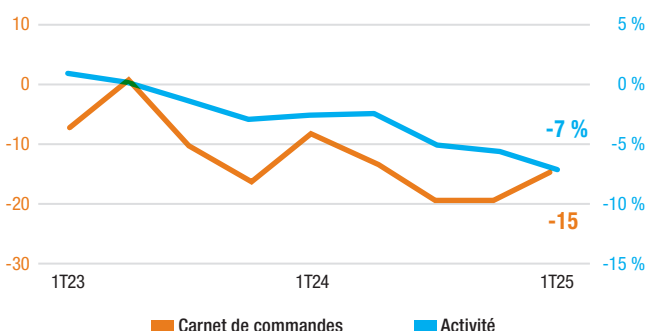
Centre Val-de-Loire



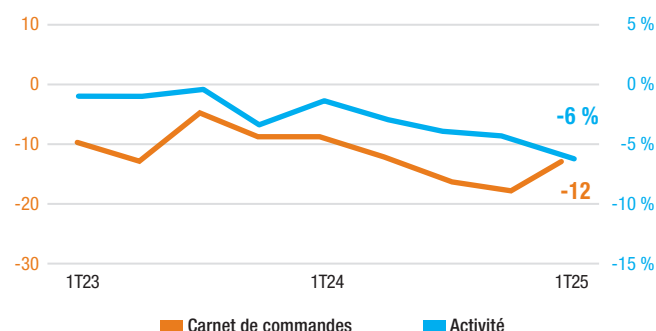
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

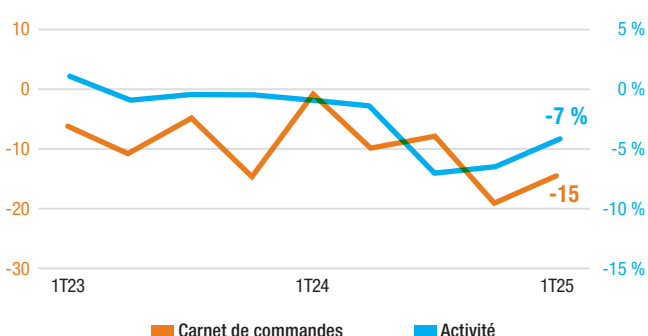
Grand-Est



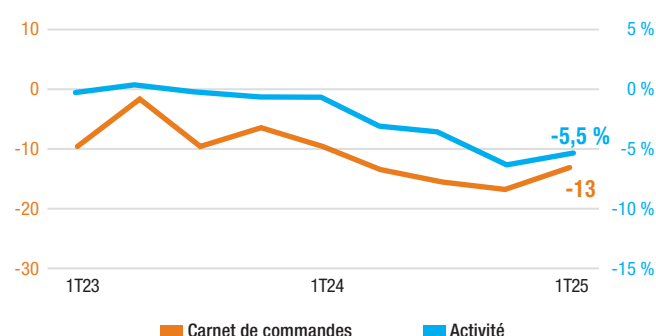
Hauts-de-France



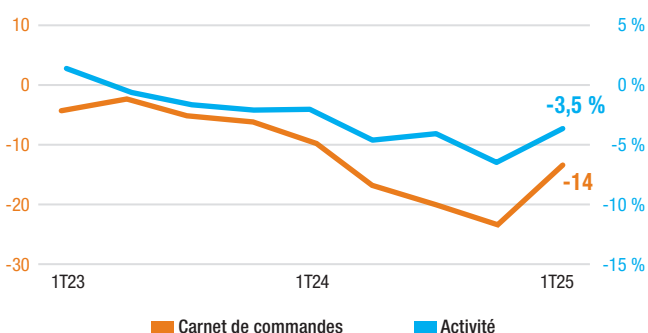
Île-de-France



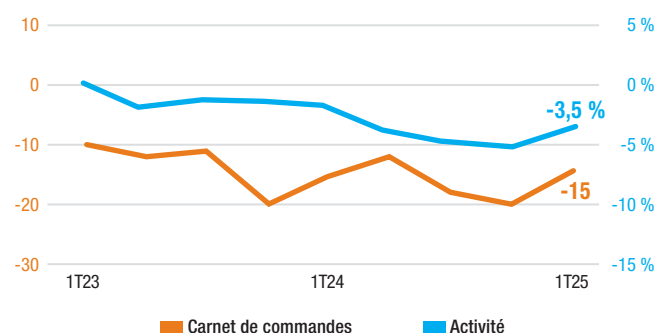
Normandie



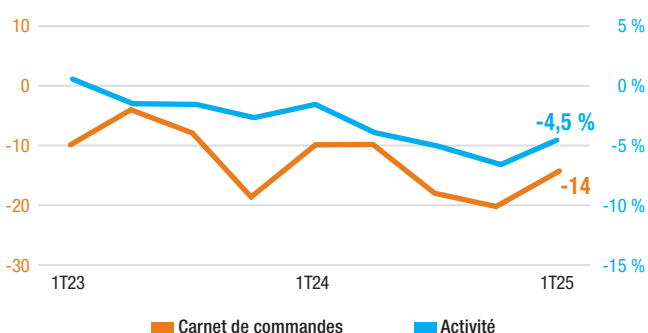
Nouvelle-Aquitaine



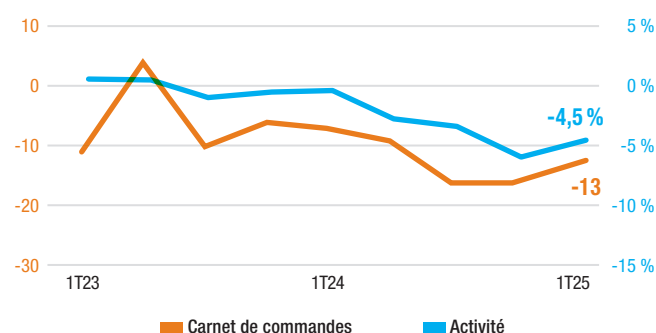
Occitanie



Pays-de-la-Loire

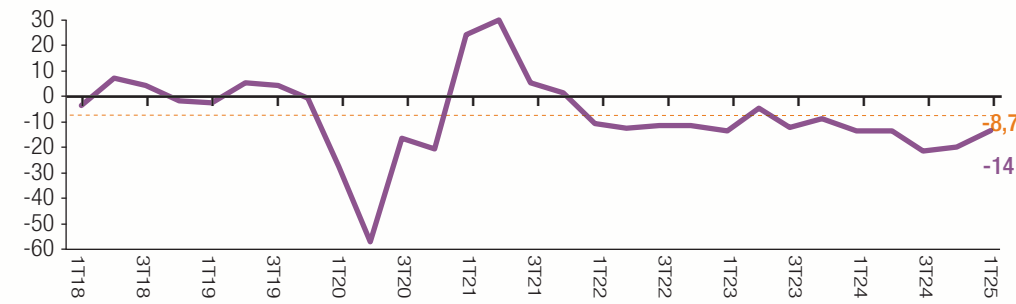


Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

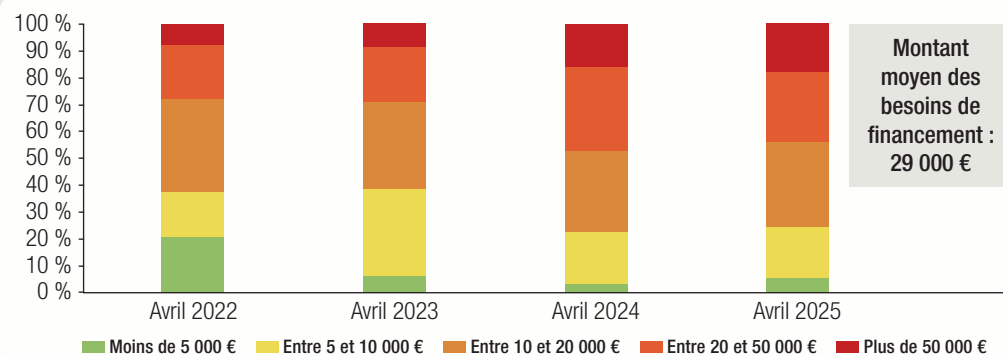


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion sur la trésorerie demeure nettement négatif

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -14 points au premier trimestre 2025 (contre -8,7 points pour la moyenne de long terme), toujours négatif mais marquant une amélioration par rapport au trimestre précédent. 22 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie contre 8 % une amélioration.

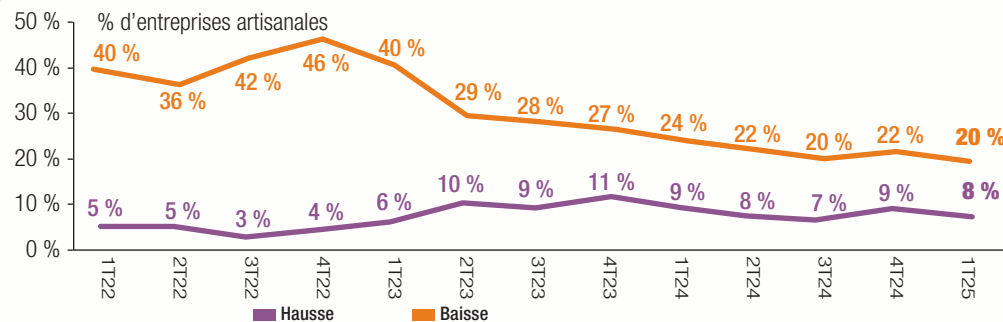
RÉPARTITION DES BESOINS DE FINANCEMENT



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2025, 21 % des entreprises font état de besoins de financement (contre 22 % au même trimestre de l'année précédente), pour un montant moyen en hausse, à 29 000 euros. Ces besoins de financement ont principalement pour cause la baisse de l'activité (citée par 59 % des entreprises), et un allongement des délais de paiement des clients (54 % des entreprises).

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2025, 20 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 8 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -12 points, demeurant ainsi défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : -11,8 %

Au 4^{ème} trimestre 2024, 20 992 créations ont été enregistrées dans la construction (-11,8 % par rapport au même trimestre l'année précédente).

Source : INSEE.

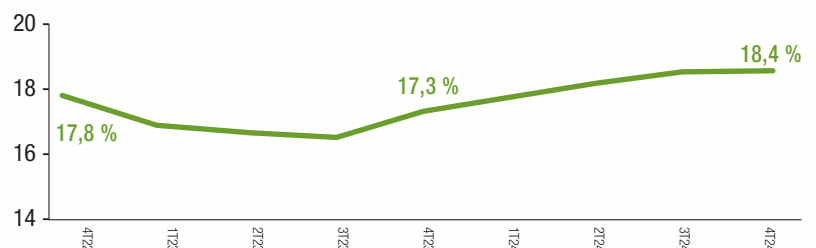
Défaillances : +15,2 %

Au 4^{ème} trimestre 2024, 4 229 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+15,2 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2023).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au quatrième trimestre 2024, le taux d'épargne des ménages s'établit à 18,4 % soit 1,1 point de plus qu'un an auparavant, marquant ainsi une stagnation par rapport au troisième trimestre 2024.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Les prix des travaux d'entretien-amélioration se stabilisent progressivement

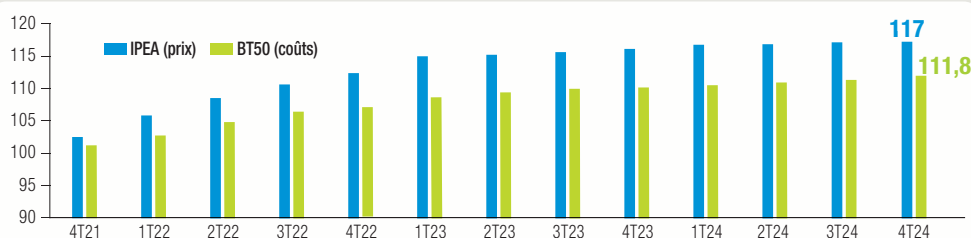
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent pour le neuvième trimestre consécutif (+0,9 % au quatrième trimestre 2024, après +1,2 % au troisième et +1,4 % au deuxième). La hausse des prix sur un an est légèrement plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,0 %) que dans le secteur résidentiel (+0,9 %).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,4 % comme au trimestre précédent), pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement

d'air (+2,0 % après +1,9 %) et pour les travaux de plâtrerie (+1,9 % après +0,8 %). La hausse des prix sur un an est plus modérée pour les « autres travaux d'installation » (+0,5 % après +2,0 %) et pour les travaux d'installation électrique (+0,5 % après +1,6 %). Enfin, les prix diminuent sur un an pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-1,1 % après +0,2 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +1,4 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 4T2024/4T2023)

Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	
4321 - Installation électrique	+0,9 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+0,5 %
4329 - Autres travaux d'installation	+2,0 %
4331 - Plâtrerie	+0,5 %
4332 - Menuiserie	+1,9 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+1,1 %
4334 - Peinture et vitrerie	+2,4 %
4391 - Couverture	+1,2 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	+1,2 %
	-1,1 %

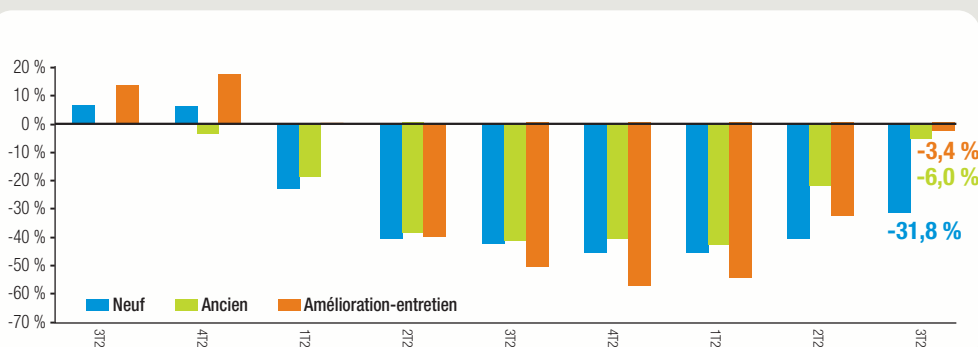
Source : INSEE, base 100 en 2021.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitats se redressent progressivement

Les montants de crédits à l'habitat accordés sont en hausse au 3^{ème} trimestre 2024 par rapport au 2^e trimestre 2024, de +21,4 %. Ces montants reculent néanmoins de 10 % par rapport au 3^e trimestre 2023. Cette baisse est nettement plus importante pour le neuf (-31,8 %), alors qu'elle est de moins en moins marquée sur un an pour les logements anciens (-6 %) et les travaux d'amélioration-entretien (-3,4 %).

Évolution des montants accordés de crédits à l'habitat, en glissement annuel (T/T-4)



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en mars 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
119,24	+0,7%

Indice du coût de la construction

Valeur au 4T2024	Évolution annuelle (T/T-4)
2 108	+2,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 1T25	Évolution annuelle (T/T-4)
145,47	+1,4 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50*

Valeur en février 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
134,2	+1,6 %

Source : Insee, publication au JO du 16 avril 2025 base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en novembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2 652,5	+21,6 %

Cuivre

En dollars/tonne en novembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
9 328,6	+12,3 %

Zinc

En dollars/tonne en novembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2 798,8	+18,4 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en novembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
126,6**	-1,1 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en novembre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
130,2**	-0,1 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

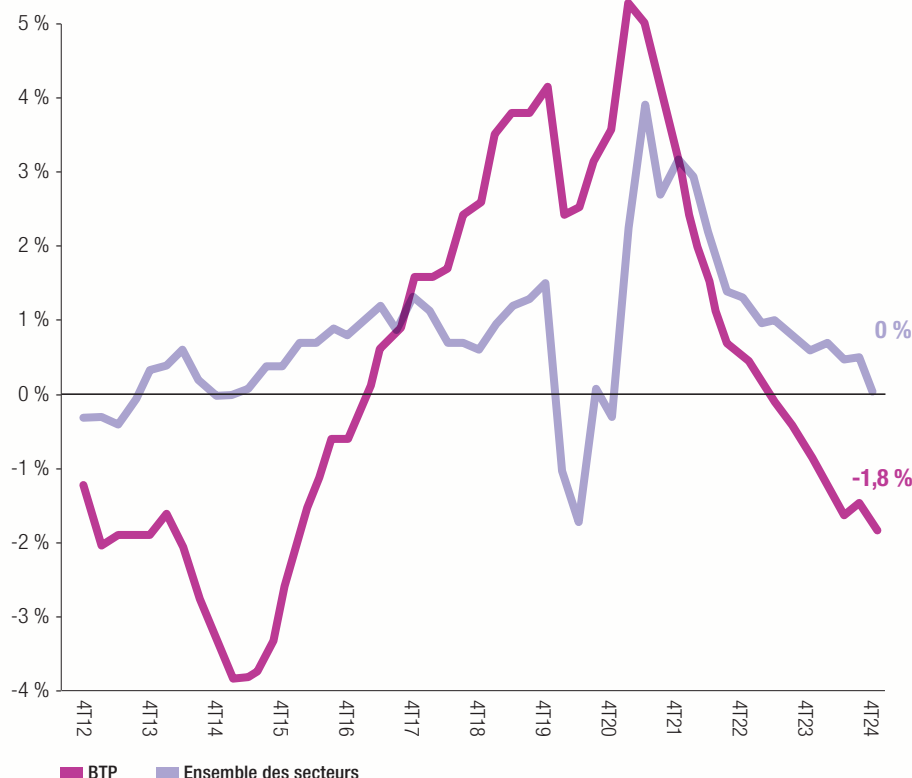
Valeur en octobre 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
91,2**	-9,8 %

* BT50 : Entretien-Rénovation tous corps d'état.

** Valeur provisoire (source : INSEE, indice base 100 en 2021).

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 548 500 au 4T2024, soit une baisse de 1,8 % sur un an (contre une stagnation dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

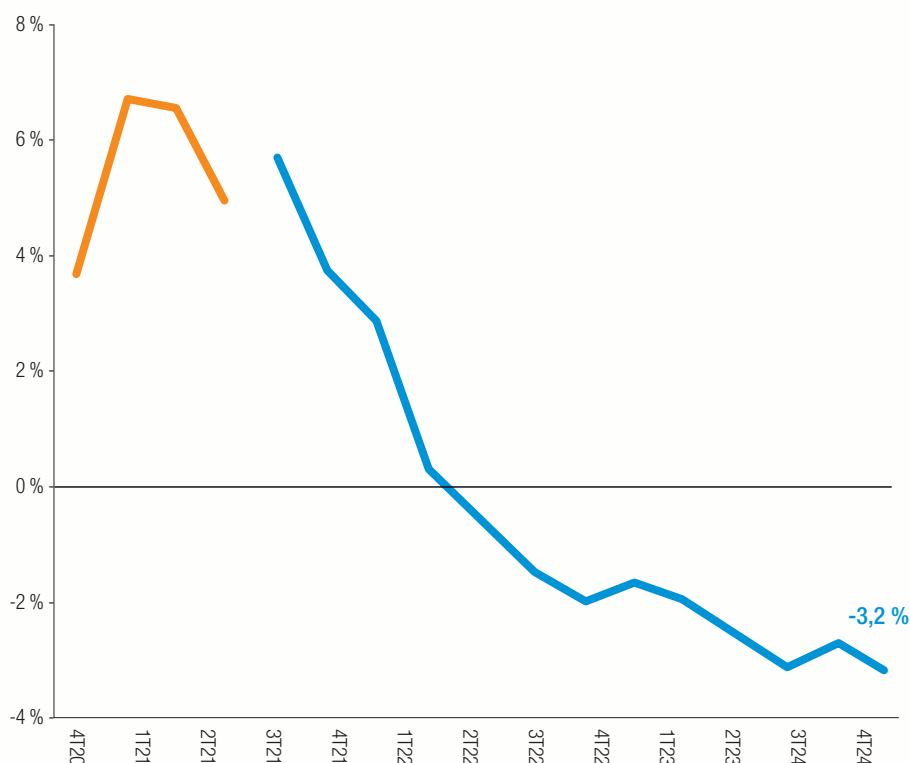
Emploi intérimaire

Au 4^{ème} trimestre 2024, le secteur du BTP totalise 129 511 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 4^{ème} trimestre 2023 (-7 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,7 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

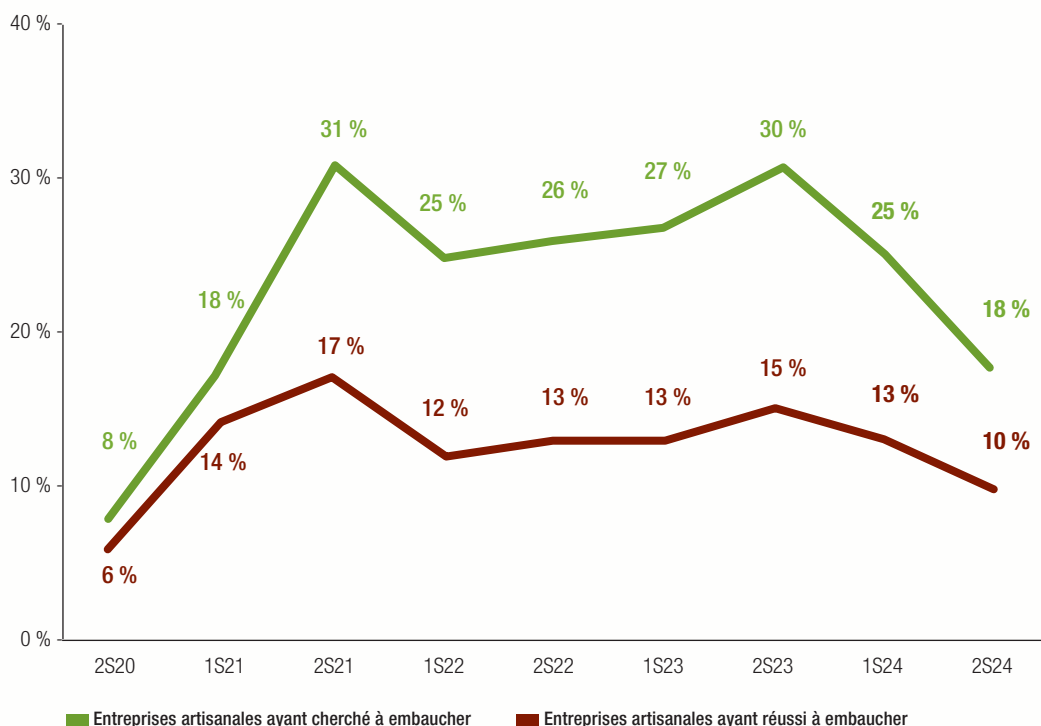
Au 4^{ème} trimestre 2024, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 4^e trimestre 2023. La variation s'établit à -3,2 % (-27 309 emplois).

Source : ACOSS.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-contre est ainsi visible la rupture de série : la courbe orange correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe bleue prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBauchES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales

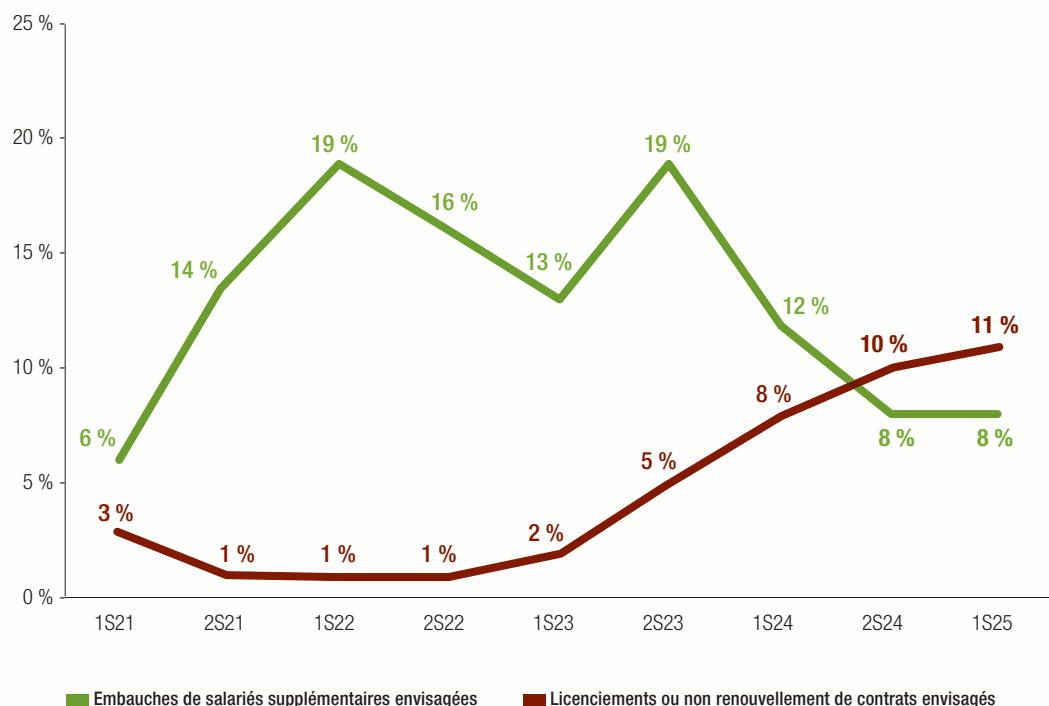


Au second semestre 2024, les entreprises artisanales sont 18 % à avoir cherché à recruter, marquant une nouvelle baisse. 10 % des entreprises ayant cherché à recruter y sont parvenu, soit un peu plus de la moitié d'entre elles.

Source : CAPEB - Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Pour le second semestre d'affilée, la part d'entreprises envisageant des licenciements ou non renouvellements de contrats dépasse la part d'entreprises envisageant de recruter au premier semestre 2025.

Cela témoigne des nettes difficultés du secteur, et de la mauvaise orientation de l'emploi salarié qui devrait perdurer pour encore plusieurs trimestres.

Source : CAPEB - Xerfi.